ANNEXE 12.1

Fiche Action

Demande de financement par le Fonds de Participation des Habitants

Titre de l'Action : « Disputes, conflits, ruptures ...et les enfants dans tout ça ? »
La Médiation Familiale ...tous concernés !

Lieu de l'action :	En fonction des disponibilités : Salle de l'Espace Gavroche ? + locaux de l'association au 24 rue de la Paix	Date prévisionnelle :	Semaine du 8 mai (dates à préciser en fonction des dispo de salles)

Porteur du projet : Association Regards-Partagés-Médiation *Le porteur peut être une association ou un collectif d'au moins 2 habitants du QPV de la commune d'Elne.*	
Association :	Association Regards-Partagés -Médiation
Si collectifs d'habitants : *(Prénom, Nom*	
Représentant (Prénom, Nom)	Flore PELLAN
Titre au sein de l'association le cas échéant	Présidente et Médiatrice Familiale diplômée d'État (salariée)
Adresse postale	24 rue de la Paix 66200 ELNE
Adresse mail	Flore.pellan@arp-mediation.fr
Téléphone	06 99 86 67 36

Description de l'action :
Proposer une semaine de sensibilisation à la résolution amiable des conflits intra-familiaux, en trois temps forts et trois demi-journées de portes-ouvertes :

Les trois temps forts :

1 CINE-DEBAT : « L'amour flou » : la projection sera suivie d'un débat « comment prendre soin des liens parents-enfants dans et après la séparation ? »
Quand ? Un mercredi, samedi ou dimanche après-midi (plus propice aux familles)
Où ? Cinéma gavroche
Tout public
Objectif : Faire le lien entre enjeux relationnels et complexité organisationnelle lors d'une séparation.
Chaque famille est unique et peut être accompagnée par la médiation familiale pour trouver les réponses qui lui conviennent en sortant des schémas pré-établis : Entre résidence chez l'un et résidence alternée, il existe une multitude de possibles...

2 **LOTO / QUIZZ : Les enfants et adolescents dans les contextes de conflits familiaux**
A travers un support ludique
Quand ? Un mercredi, samedi ou dimanche après-midi (plus propice aux familles)
Où ? Salle polyvalente de l'espace gavroche
Public : Parents/ grands-parents et enfants de plus de 8 ans sur inscription
Objectifs :
*Identifier quels sont les besoins des enfants (en fonction de l'âge) dans un contexte de séparation, les effet du conflit sur eux et comment la médiation familiale peut soutenir parents et enfants dans cette période
Notions abordées : exercice conjoint de l'autorité parentale (quels droits et devoirs) ? Ce que l'on peut/

doit dire aux enfants lors d'une séparation ? Est-ce que l'enfant peut choisir sa résidence ? Qu'est-ce que l'âge de discernement ? Comment s'évalue la contribution à l'éducation et à l'entretien de l'enfant ? Qu'est-ce qu'une convention parentale ? Quand parle t'on d'aliénation parentale ? Que faire en cas de rupture de relation avec un enfant ? Un adolescent ? La place des grands-parents ?
*repérer la médiation familiale comme pouvant :
-accompagner la réparation du lien avec le pré-adolescent ou l'adolescent,
-aider à poser les bases d'une nouvelle co-parentalité post séparation,

-accompagner la recherche d'accords organisationnels et financiers entre les parents
-favoriser le maintien des liens avec les grands-parents,
-éviter le recours au judiciaire ou favoriser une saisine conjointe pour homologuer des accords amiables.

3 **Café-parents : comment continuer à être parent après la séparation ?**
Quand ? Un après-midi pendant l'école (plus propice aux mères au foyer qui déposent leurs enfants à l'école) 14H/16H
Où ? Salle polyvalente de l'espace gavroche
Public : Parents, parents séparés
Objectif : rompre l'isolement face aux difficultés rencontrées :
-le partage de l'exercice de l'autorité parentale dans le conflit
-être co-parent quand on n'a pas les mêmes valeurs éducatives
-faire face aux défis d'une nouvelle union et d'une famille recomposée
- trouver la parole juste pour parler aux enfants
- devoir « tout assumer »...et parfois craquer.
Et toujours...sensibiliser à la médiation familiale et à l'espace d'échange sécurisé qu'elle peut offrir lorsque les situations sont conflictuelles ou susceptibles de le devenir.

Trois temps de portes-ouvertes :

L'association ARP-médiation (à but non-lucratif) proposera la même semaine trois demi-journées de portes ouvertes avec un objectif triple :

- Donner plus de lisibilité à l'offre de prestation de service « Médiation familiale » (soutenue par la CAF et la MSA) afin qu'elle soit mieux repérée à Elne, tant par le public de proximité que par les professionnels (soignants, enseignants, aides à domicile, police de proximité, travailleurs sociaux…) et bénévoles associatifs susceptibles de repérer des souffrances intra-familiales et d'orienter le public.

-Permettre des moments d'accueil et d'écoute au cours desquels pourront être abordées les situations singulières et, notamment, proposer des rendez-vous individuels confidentiels gratuits pour évaluer avec la personne de quel type d'accompagnement relève sa situation, la réorienter si besoin.

- Permettre aux personnes qui le souhaitent de visualiser ce qu'est un espace de médiation, expliquer comment se passe un processus de médiation, montrer certains outils utilisés en médiation .

Lieu : au siège de l'association
Quand : 3 demi-journées dans la semaine à définir avec le financeur (possiblement une matinée/ une après-midi/ une soirée)
Public : tout public : parents, adolescents, enfants, grands-parents, jeunes adultes, professionnels, bénévoles associatifs, élus...

Un objectif transverse à l'ensemble de la programmation : recenser des éventuels besoins d'espaces de parole collectifs (type « cercle de parents séparés » et/ou « cercle d'enfants de parents séparés ») .

ANNEXE 12.1

Comment allez-vous communiquer sur l'action ?

Si la commune soutien l'action : par le bulletin municipal + communication par les écoles et le collège si accès avec Flyer dématérialisé. Affichage ccas /Mairie ?
L'indépendant (article de la correspondante d'Elne)
Flyer papier en BAL zone QPV

Nombre de participants attendus :	

Thématique :	Culture, Patrimoine		Lien social, Sport		Prévention	
	Cadre de vie		Emploi, économie			

Objectif(s) généraux de l'action :

- **Sensibiliser aux enjeux de la communication intrafamiliale et prévenir les situations de haut-conflit voire de violences ou de ruptures du lien.**
- **Favoriser la prise en considération des besoins spécifiques de l'enfant dans le conflit familial**
- **Permettre le repérage d'un acteur local de proximité, « ARP-médiation » ou intervient une médiatrice familiale Diplômée D'Etat : tiers impartiale, neutre, soumise à la confidentialité, professionnelle de l'accompagnement du conflit intra-familial.**
- **Sensibiliser à la variété des situations et contextes dans lesquels la médiation familiale peut être indiquée.**
- **Favoriser le règlement amiable des conflits intrafamiliaux (par rapport à la voie judiciaire) notamment dans les situations de séparations.**
- **Proposer une perspective d'espaces de paroles et de soutien entre pairs (en recenser les besoins) pour les parents séparés d'une part, pour les enfants de parents séparés d'autre part.**